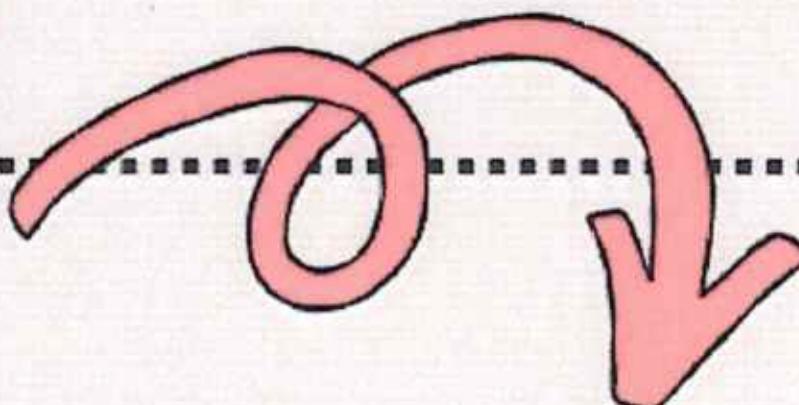
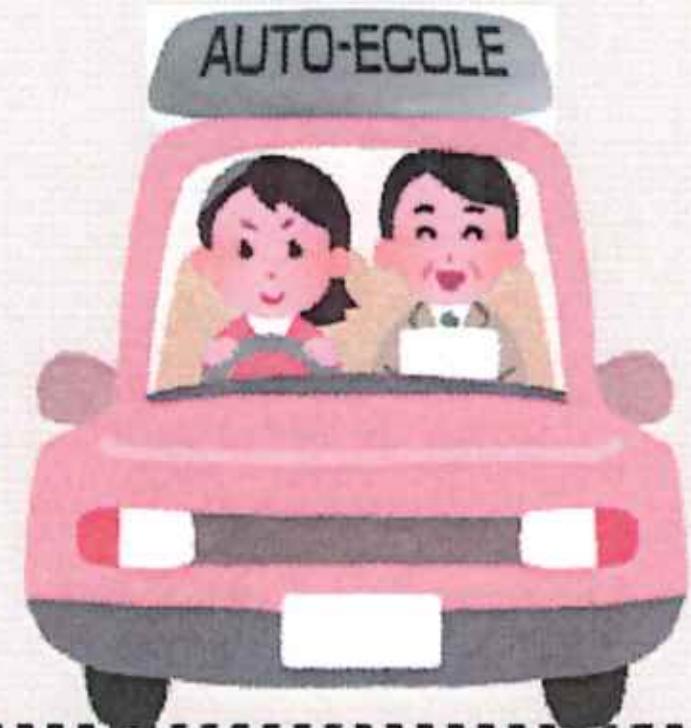


# LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



**POUR QUI** ?



- Être âgé de 15 minimum.
- Avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

**COMMENT** ?

● **FORMATION INITIALE EN AUTO ECOLE :**

- Code + 20 heures de conduite en auto-école minimum.
- Rendez-vous préalable de deux heures.

● **PÉRIODE DE CONDUITE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR :**

- L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption.
- L'accompagnateur doit avoir obtenu l'accord de son assureur.
- Durée de 1 an minimum.
- Parcourir au moins 3 000 kilomètres avec son accompagnateur.
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires :

1er rendez-vous : Entre 6 et 8 mois (environ 1 000 kilomètres parcourus).

2ème rendez-vous : Avoir 17 ans et avoir parcourus au moins 3 000 kilomètres.

## **AVANTAGES**

- Acquérir un maximum d'expérience, d'autonomie et de confiance au volant.
- Période probatoire réduite ( 2 ans au lieu de 3 ans).
- Tarif préférentiel sur son assurance "jeune conducteur".  
(Prime d'assurance réduite).

Océane Conduite  
MARCONI / ST NICOLAS



## **TARIFS**

**FORFAIT CODE + CONDUITE**  
**FORFAIT CONDUITE**

1657€  
1467€



02.35.44.75.73

autoecolemarconi76@gmail.com